



L'ADMINISTRATION DEMANDE UNE MUTATION DISCIPLINAIRE POUR Pierre, un blâme contre Benoit : il faut faire reculer le ministre

Restons déterminé.es pour la défense de nos camarades, de nos missions et de nos conditions de travail !

Mardi 15 septembre 2026, la CAP de l'inspection du travail s'est réunie, saisie de demande de sanctions disciplinaires contre Pierre et Benoît, représentants syndicaux ayant défendus le sens de nos missions et les conditions de travail des agent.e.s en Isère.

A Paris, plus de 300 personnes étaient mobilisées et en grève, devant la tour Olivier de Serres (siège de la DRH), en soutien à nos collègues contre la répression syndicale et pour la défense de nos conditions de travail. Sur l'ensemble du ministère, l'appel à la grève a été bien suivi, montrant le soutien des collègues même lorsqu'il ne leur était pas possible de se déplacer à Paris. En Isère, 80% des agent.e.s de contrôle du département et 85% des AUC du site de Grenoble étaient en grève, mais également des agent.e.s des autres services. Ces seuls chiffres démontrent toute la fausseté du portrait dressé de Pierre et Benoit comme facteurs de division du collectif de travail.

Des collègues des services du ministère du travail sont venus de toute la France. Les collègues grévistes de l'Isère ont pris la parole pour dénoncer l'injustice de voir ce jour en CAP les collègues les plus dévoués au service public, toujours disponibles pour aider leurs collègues, et parler de la grève reconductible qui dure depuis plus d'une semaine.

Plusieurs représentant.es des signataires de la tribune de soutien ont pris la parole devant le lieu de la CAP : Confédération et UFSE CGT, Union syndicale Solidaires, CNT-SO, syndicats SUD, délégation de député.es de la France insoumise, NPA-R et NPA-A, Association Henri Pézérat, AVFT...

Cette mobilisation massive montre que Pierre et Benoit ne sont pas isolés. Elle montre la détermination des agent.e.s du ministère, des organisations syndicales, des partis politiques de gauche et de la société civile à lutter contre la répression antisyndicale, pour l'abandon des poursuites visant Pierre et Benoit, pour la défense de l'inspection du travail.

Malgré ce soutien massif, l'administration continue de dérouler sa politique de répression et propose pour Pierre une mutation disciplinaire ! Aucun syndicat ne s'est prononcé pour une telle sanction, lors de la CAP. Nos organisations syndicales ont évidemment voté CONTRE ; la représentante de la CFDT s'est abstenue. **L'avis de la CAP est donc réputé « rendu » sans majorité favorable à cette proposition de sanction scandaleuse que le Ministre ne doit pas suivre !** Ce serait une sanction très lourde pour notre camarade, pour tous les collègues qu'il soutient au quotidien et pour tout le collectif de travail qu'il contribue largement à animer.

- Par la grève et des rassemblements en soutien à nos collègues, en élargissant partout la solidarité interprofessionnelle locale
- Discuter la suspension sur mot d'ordre syndical national appuyé localement des saisies des interventions dans SUIT, des statistiques « PNA », et le boycott des intérimaires tant que le Ministre, qui doit prendre la décision finale, n'a pas accepté de recevoir une délégation de l'intersyndicale.
- A interpeller le ministre lors de ses déplacements
- A interpeller les hiérarchies en réunions de service sur l'absence de réponse du Ministère diagnostic pointant l'édifiante situation de RPS maximal au sein du ministère et à se retirer des réunions de services dans toutes les situations où ils et elles estiment que leur santé est en danger